



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 02/04/2024
Reçu en préfecture le 02/04/2024
Publié le
ID : 057-245700695-20240327-D2024_35_SI-AR

DECISION 2024-35

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la compétence « Culture » de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, pour le développement des actions culturelles, le soutien aux associations locales qui œuvrent pour la création et la diffusion artistique et culturelle, pour l'accès à la Culture par le plus grand nombre et pour le rayonnement du territoire de Cattenom et Environs, dans la prise en compte de l'intérêt général,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs

DECIDE

Article 1 :

Est acceptée la proposition de cession d'un spectacle de stand-up intitulé « Best-of », produit et joué par Julien STRELZYK, à la date du vendredi 12 avril 2024 au Centre Europa à Hettange-Grande, pour un montant de 7 115,00 € répartis comme suit :

- Cachet artistique : 6 600,00 €
- Frais techniques : 515,00 €

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des décisions fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 27 mars 2024

Le Président,
Michel PAQUET

Décisions / Publication sur le site de la CCCE, le 06 AOUT 2024